



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15^e séance du mardi 14 mars 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Sevgi Koyuncu et consorts : « Tremblement de terre » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité , après avoir apporté une l'aide d'urgence en faveur des populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie, s'engage avec d'autres communes suisses pour aider à la reconstruction de ces régions par un soutien financier, humain, et logistique à des projets, tout en veillant que l'aide aille à des organisations non-gouvernementales qui garantissent un soutien aux populations sans discrimination ethnique, religieuse ou politique ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatorze mars deux mille vingt-trois.

La présidente



Le secrétaire

